

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4 Conseil municipal (salle Léo- Théroux, 20h)	5 Vestiaire (13h30 à 15h30) Biblio (14h à 16h et 19h à 21h)	6 Ordures ménagères Récupération Encombrants	7	8	9
10	11	12 Vestiaire Biblio	13 Date de tombée Journal L'Info	14 St-Valentin! Coop santé J.-J. Falardeau (Prélèvements, salle Léo- Théroux, à partir de 8h) Soirée-cinéma (salle Léo- Théroux, 19h)	15 Âge d'Or Danse (salle Léo-Théroux)	16
17	18	19 Vestiaire Biblio	20 Aféas (souper- spectacle, restaurant Ti-Den, 17h30) Ordures ménagères Récupération	21	22	23
24	25	26 Vestiaire Biblio	27	28		



Desjardins
Caisse populaire
Centre du Bas-Richelieu

Toujours plus près de vous

CENTRES DE SERVICES

- Sainte-Victoire
- Saint-Ours
- Saint-Aimé
- Saint-Robert
- Saint-Louis
- Yamaska

Téléphone : (450) 746-4646
Télécopieur : (450) 782-2971
www.desjardins.com



Volume 9 - Numéro 1

Février 2013

En ce mois de février, mois de la St-Valentin et de l'amour, je tiens à écrire ce que représentent le bonheur, la tendresse, la joie de tous ceux qui existent près de nous. Nos enfants, nos parents, nos êtres chers, nos amis, toutes ces personnes évoquent en fait, tout l'amour inconditionnel que nous portons dans nos cœurs. L'amour a mille visages et un langage privilégié que nos cœurs partageront toujours. Le jour de la St-Valentin est l'occasion d'avouer ce que nous ressentons pour eux. Qu'il nous soit permis de profiter de l'occasion pour vous transmettre le texte intégral que M. Louis R. Joyal, maire de Yamaska, a livré aux citoyens lors de la messe du Jour de l'An.

Nicole Bouchard, pour le comité du Journal

Cher(e)s citoyen(ne)s,

La période des Fêtes est le moment privilégié pour fraterniser. C'est aussi le moment de s'arrêter afin de prendre le temps, ce temps qui passe tellement vite et c'est d'autant plus vrai lorsqu'on vieillit, je pense. Cette période où nous retrouvons nos coutumes, nos traditions comme la messe de minuit et celle du Jour de l'An qui nous ramènent à l'église. Bien sûr, il y a aussi plusieurs rencontres au sein de nos familles, entre amis et bénévoles. Parlant de bénévoles, qui sont très nombreux chez nous, que serait la messe de minuit et du Nouvel An sans l'implication de ceux-ci et de la chorale animée et soutenue par Lucie et Colombe... Bravo et merci!

Nous venons d'apprendre que les paroisses de Yamaska, St-David et St-Gérard seront fusionnées. Le siège social, si je peux m'exprimer ainsi, sera à Yamaska et nous pourrons garder notre curé. Une église c'est bien, mais une église avec un curé tel que Lionel, c'est excellent! Bonne nouvelle!

Mais en fait, quelle est l'importance des symboles comme notre église, nos coutumes et nos traditions? Cela découle de nos ancêtres et de nos racines et ceci constitue notre lien d'appartenance. À titre d'exemple, ce monde individualiste dans lequel nous vivons : nous ne prenons plus le temps d'écrire des cartes de Noël. Nous appuyons sur une touche du clavier d'ordinateur et nous envoyons un message un peu creux de sens à 10, 25, 100 personnes en même temps. C'est vite fait!

Si nous voulons maintenir notre paroisse bien vivante et notre municipalité dynamique, il est important d'y retrouver un tissu social et une communauté où l'entraide et l'attachement à nos racines soient présentes. Ajoutons à cela qu'il faut donner de la place aux nouveaux arrivants.

À une époque où on parle beaucoup de mondialisation et de régionalisation, soyez assurés qu'à titre de maire, mes actions et interventions vont aller dans ce sens. Au niveau régional, mon objectif est de faire en sorte de préserver notre identité et la couleur locale qui nous sont propres.

Je veux, au nom de mon épouse Thérèse, au nom des membres du Conseil et en mon nom vous souhaiter du fond du cœur, une bonne année 2013 avec ce qu'il y a de plus important : la santé. Je vous souhaite également l'amour et le bonheur avec vos parents et amis. Finalement, je vous souhaite tous d'être présents ici au 1^{er} janvier 2014.

J'aimerais aussi souhaiter d'une façon particulière à notre curé M. Lionel, une très bonne année 2013 parmi nous et lui dire que nous aussi, nous l'aimons énormément. Lors de la messe de minuit, il nous a rendu un témoignage d'amour peu commun, un message à retenir durant cette période où nous donnons et recevons des voeux pour le nouvel an. Bonne année à tous! Que Dieu vous protège.

Louis R. Joyal, maire

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : yamaska@bas-richelieu.net
Site web : www.yamaska.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30

Date de tombée

pour la prochaine édition : 13 février 2013
Prochaine parution : 1^{er} mars 2013

Les membres du Conseil municipal

Maire :
Louis R. Joyal 450 789-2912
genlouis@distributel.net

Conseillères et conseillers :
Danielle Proulx 450 789-5030
danielle_proulx_19@hotmail.com

Poste vacant

Diane De Tonnancourt 450 789-2897
dianedetonnancourt2@hotmail.com

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianebebeau202@hotmail.com

Johanne Lépine 450 789-0209
jlepine@glavocates.com

Alain Crevier 450 789-3427
acrevier@qc.aira.com

Direction générale :
Alain Beauregard 450 789-2489
abeauregard@bas-richelieu.net

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Louis R. Joyal
450 789-2912
Alain Beauregard
450 880-0712

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
450 310-4141

Sécurité canine provinciale :
819 221-2033

Permis de construction,
rénovation (sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Théroux
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Maison des jeunes
450 789-2027

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

Vestiaire
450 789-2151

Caisse Desjardins
Centre du Bas-Richelieu
450 746-4646

École intégrée de Yamaska
450 789-2124

Bureau de poste
450 789-2317

CLSC du Havre
450 746-4545

Coop de santé
Jean-Jacques-Falardeau
450 788-2260



LOUIS PLAMONDON
DÉPUTÉ DE BAS-RICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR
Président du caucus du Bloc Québécois
Représentant de la nation québécoise

307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy (Québec) J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479
Téléc.: (450) 742-1976
Chambre des communes
plamondon.l@parl.gc.ca

Autobus **Tél.: (450) 789-0757**
Bibeau Inc.
TRANSPORT SCOLAIRE & VOYAGES SPÉCIAUX

188 Mgr Parenteau,
Yamaska (Québec) J0G 1W0
Jasmin Bibeau
Propriétaire

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT
5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques

VR YAMASKA
YAMASKA 450 789-5000
Vente • Achat • Échange
ANDRÉ ST-HILAIRE
Tél. : 450 789-5000
Cell. : 819 357-0980
Téléc. : 450 789-0011
www.vryamaska.com

Québec
ÉLAINE ZAKAÏB
Députée de Richelieu
Ministre déléguée
à la Politique industrielle et
à la Banque de développement
économique du Québec
Bureau de circonscription
71, rue Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
Sans frais : 1-866-649-8832
T : 450 742-3781





11^e Festival de musique classique de
Pierre-De Saurel

LA PÉRIODE D'INSCRIPTION EST OUVERTE

C'est avec plaisir et une grande fierté que les membres du comité organisateur du Festival de musique classique de Pierre-De Saurel invitent les jeunes âgés de 5 à 25 ans, qui étudient la musique classique au Québec, à s'inscrire sans tarder en complétant le formulaire en ligne (au www.festivalmusique.org), et ce, avant le 1^{er} mars 2013.

Le prochain Festival de musique classique de Pierre-De Saurel se tiendra du 9 au 19 mai 2013. Pour cette 11^e année, les activités s'étaleront sur deux fins de semaine, ce qui permettra aux spectateurs et aux participants de profiter au maximum du Festival. Les compétitions prendront place dans deux salles, toutes deux situées au centre-ville de Sorel-Tracy, soit à la Maison de la musique, résidence officielle du Festival depuis l'an dernier – située au 124, rue George, ainsi qu'à l'Église Christ Church – située au 75, rue du Prince. La Grande finale Desjardins, où se retrouvent les finalistes toutes catégories confondues, aura lieu le dimanche 19 mai, à 14 h.

Les catégories d'inscription au concours demeurent inchangées : piano, cordes, vents (bois et cuivres), guitare, chant classique et musique de chambre. Plus de 20 000 \$ seront remis en prix tout au long des compétitions grâce à la collaboration de notre partenaire principal, les caisses Desjardins, et de nos partenaires majeurs, tels que le Ministère de la Culture et des Communications, la Députée de Richelieu et Ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, M^{me} Élaine Zakaïb, la Ville de Sorel-Tracy, la Maison du multimédia Jazz-O-Rama, Piano Héritage, Raymond Chabot Grant Thornton, Hydro-Québec, Les jardins de Ramezay, le Studio Manning, Rogiciel Provision, le FM 101,7 et l'hebdomadaire Les 2 Rives.

Pour vous inscrire, veuillez consulter les règlements et critères d'admissibilité du concours sur notre site Internet ou contacter Rachel Doyon par courriel à : info@maisondelamusique.org.

Source : Alain Turgeon,
responsable des communications
450 855-3886
info@maisondelamusique.org

MUNICIPALITÉ DE YAMASKA PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

CHARGES

Administration générale

Conseil municipal.....	52 095 \$
Application de la Loi.....	500 \$
Gestion financière et administrative.....	329 131 \$
Évaluation	30 020 \$
Gestion du personnel.....	3 000 \$
Autres.....	79 100 \$

Total administration générale..... 493 846 \$

Sécurité publique

Police.....	130 718 \$
Protection contre l'incendie.....	94 738 \$
Sécurité civile	730 \$

Total sécurité publique..... 226 186 \$

Transport

Voirie municipale.....	236 052 \$
Enlèvement de la neige	92 000 \$
Éclairage des rues	11 700 \$
Circulation et stationnement	2 500 \$

Total transport 342 252 \$

Hygiène du milieu

Purification et traitement de l'eau.....	98 204 \$
Réseau de distribution de l'eau	75 958 \$
Traitement des eaux usées	31 899 \$
Réseau d'égout.....	25 000 \$
Matières résiduelles	111 400 \$
Amélioration des cours d'eau	35 976 \$

Total hygiène du milieu 378 437 \$

Santé et bien-être

Logement social.....	7 700 \$
Autres (coop de santé)	19 000 \$

Total santé et bien-être..... 26 700 \$

Aménagement, urbanisme et développement

Aménagement, urbanisme et zonage	28 145 \$
Promotion et développement économique	21 500 \$

Total aménagement, urbanisme et développement 49 645 \$

Loisirs et culture

Centres communautaires.....	41 800 \$
Patinoires extérieures et nouveaux jeux	22 000 \$
Ports de plaisance	8 200 \$
Terrains de jeux.....	74 400 \$
Autres activités récréatives	20 000 \$
Bibliothèque	9 377 \$

Total loisirs et culture 175 777 \$

Frais de financement

Intérêts sur dette à long terme.....	184 937 \$
Remboursement du fonds de roulement.....	12 000 \$

Total frais de financement..... 196 937 \$

TOTAL DES CHARGES 1 889 780 \$

Remboursement de la dette à long terme	949 500 \$
Activités d'investissements	60 000 \$

2 899 280 \$

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière

Générale	875 395 \$
Générale – service de la dette.....	31 200 \$
Générale – opération des égouts.....	6 476 \$
Revitalisation.....	-22 336 \$
Total des taxes sur la valeur foncière.....	890 735 \$

Tarification pour services municipaux

Taxes d'eau (tarif fixe et compteur).....	175 560 \$
Taxes d'égout (opération).....	58 047 \$
Taxes d'égout (service de la dette).....	195 260 \$
Taxes d'aqueduc (service de la dette).....	77 048 \$
Enlèvement des ordures.....	102 465 \$
Sûreté du Québec.....	130 718 \$

Total tarification pour services municipaux.....	739 098 \$
---	-------------------

Paiements tenant lieu de taxes

Compensation du gouvernement pour écoles primaires.....	7 900 \$
Cours d'eau.....	35 976 \$
Total paiement tenant lieu de taxes.....	43 876 \$

Autres revenus de sources locales

Imposition de droits (permis et mutation)	28 000 \$
Amendes perçues.....	4 000 \$
Intérêts	11 000 \$
Autres (locations, etc.).....	16 700 \$

Total autres revenus de sources locales	59 700 \$
--	------------------

Transferts

Transferts inconditionnels du gouvernement.....	1 121 476 \$
Transferts conditionnels du gouvernement.....	44 395 \$
Total des transferts.....	1 165 871 \$

TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT	2 899 280 \$
--	---------------------



Hommage aux aînés

Mme Florette Salvas Desrosiers

Avec quelques jours de retard, nous espérons que Mme Florette Salvas Desrosiers aura célébré pleinement son 90^{ème} anniversaire de naissance le 18 janvier dernier. Mme Florette Salvas, fille de Georges Salvas et de Florianne Parent de Yamaska, est issue d'une famille de vingt enfants. Le 23 juin 1951, elle épousa M. Raoul Desrosiers de St-Louis-sur-Richelieu où ils s'installèrent et trois fils naquirent de leur union. Après le décès prématuré de son mari en 1978, Mme Florette Salvas est revenue demeurer sur la ferme paternelle à Yamaska pour ensuite s'installer depuis quelques années au village.

Nous vous souhaitons, Mme Salvas, de profiter encore longtemps de votre bonne forme physique auprès de nous et des vôtres.

Diane De Tonnancourt pour le comité du journal

Mme Lucille Salvas Proulx

Nous désirons souhaiter un joyeux anniversaire à Mme Lucille Salvas Proulx, qui célébrera ses 90 ans le 12 février prochain. Fille d'Armand Salvas et d'Aurore Forcier, elle épousa le 26 septembre 1942 à l'âge de 19 ans M. André Proulx, fils de Donat Proulx et d'Annie Proulx.

Sur la terre de la ferme familiale du rang St-Louis, elle fut occupée du matin au soir avec 13 personnes à la maison, dont ses 9 enfants.

Quelques années après la perte de son mari en 1976, elle déménage au village sur la rue Principale. Elle devient membre des associations de l'AFEAS et de l'Age d'Or où elle pouvait pratiquer ses passe-temps préférés: la couture, la danse, les cartes et les voyages.

Elle habite présentement à la maison Forel où elle s'y sent bien. Sa famille est sa plus grande fierté.

De la part de ses enfants, petits-enfants (17), arrière-petits-enfants (22) et son arrière-arrière-petit-fils qui lui souhaitent encore de belles années avec nous.

Texte envoyé par la famille

Bon anniversaire à nos aînés :

M. Georges Pélissier
6 février 1916 (97 ans)

Mme Éva Hébert Thérioux
6 février 1916 (97 ans)

Mme Julienne Guilbault Proulx
24 février 1922 (91 ans)

Entreprise d'ici

Garderie Chez Catou

Depuis janvier dernier, Catherine Parent a ouvert la porte de sa garderie aux tout-petits de 0 à 5 ans. Elle possède plus de douze ans d'expérience dans le domaine et elle est maman de deux petites filles. Elle accompagnera vos enfants vers l'autonomie, l'apprentissage et le plaisir de jouer en groupe. En processus d'accréditation afin d'offrir le tarif à 7\$/jour, elle offre ses services pour 25\$/jour avec reçus et possibilité de remboursement au mois par le gouvernement. L'horaire proposé est de 7h30 à 17h30, du lundi au vendredi.



N'hésitez pas à la contacter au 450 789-0783.

Bonne chance Catherine et bon succès dans ton entreprise!!!

RAPPEL

COURS DE PEINTURE

Sylvie Chainé, artiste-peintre

débutera prochainement une nouvelle série de cours de peinture.

Inscriptions dès maintenant au 450 789-2775



Programmes d'aide à la rénovation ou à l'adaptation de domicile

En collaboration avec la Société d'habitation du Québec, la MRC de Pierre-De Saurel offre des programmes de rénovation ou d'adaptation de domicile pour permettre aux ménages à faible revenu d'effectuer des travaux sur leur résidence. Des conditions et critères d'admissibilité s'appliquent.

RénoVillage (aide financière max. 10 000 \$)

- Etre propriétaire-occupant d'une maison ou d'un logement (duplex) ayant une valeur uniformisée inférieure à 90 000 \$ (selon le compte de taxes municipales de l'année précédente);
- Avoir un revenu du ménage inférieur à 36 300 \$ (maximum de revenu variant selon le nombre de personnes demeurant sur place);
- Ne jamais avoir bénéficié de la subvention du programme RénoVillage.

Logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA) (aide financière max. 3 500 \$)

- Avoir 65 ans et plus;
- Avoir de la difficulté à accomplir certaines activités quotidiennes à domicile;
- Le revenu total du ménage ne dépasse pas certains revenus maximums admissibles variant selon le nombre de personnes demeurant sur place et la municipalité habitée;
- Ne pas avoir bénéficié du programme LAAA au cours des trois dernières années pour la maison ou le logement occupé;
- D'autres conditions s'appliquent.

Adaptation de domicile (PAD)

(aide financière max. 33 000 \$)

- Avoir un handicap nécessitant des travaux d'adaptation de domicile;
- D'autres conditions s'appliquent.

Pour des renseignements ou avant d'entreprendre des travaux, communiquez avec M. Benoit Jolicoeur, inspecteur – Programmes d'amélioration de l'habitat, à la MRC de Pierre-De Saurel, au 450 743-2703 poste 228.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

(SUITE)

- o Les taxes foncières doivent être payées en un versement unique.

Toutefois, lorsque le total des taxes foncières est égal ou supérieur à 300 \$, celles-ci peuvent être payées, au choix du débiteur, en un versement unique, en deux versements égaux ou en trois versements égaux (art. 3, RY-56-2012).

- o Le versement unique ou le premier versement des taxes foncières municipales doit être effectué au plus tard le trentième jour qui suit l'expédition du compte. Le deuxième versement doit être effectué au plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui suit le trentième jour de l'expédition du compte. Le troisième versement doit être effectué au plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui suit l'écoulement du délai au cours duquel peut être effectué le deuxième versement (art. 4, RY-56-2012).

- o Les modalités de paiement établies aux articles 5 et 6 du présent règlement s'appliquent également aux compensations municipales que la municipalité perçoit (art. 5, RY-56-2012)

- o Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est alors exigible immédiatement (art. 6, RY-56-2012).

Taux d'intérêt sur les arrérages

- o Les soldes impayés portent intérêts au taux annuel de 12 % à compter du moment où ils deviennent exigibles (art. 7, RY-56-2012).

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) – 2013-2014-2015

Changement de conduites d'égout, secteur Ouest (conversion, combiné en unitaire)	1 200 000 \$
Réfection des fondations et du pavage rang du Grand-Chenal.....	1 100 000 \$
Réfection aqueduc, route 132	700 000 \$
Revitalisation du parc J.-B.- Saint-Germain	90 000 \$
Réfection du Calvaire	35 000 \$
Contribution à un centre multifonctionnel.....	100 000 \$
Total	3 225 000 \$

PROJET D'ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE YAMASKA

Consultez le site de la municipalité : www.yamaska.ca sous l'onglet «Le Conseil» et «Procès-verbaux».

Les projets d'ordre du jour sont publiés le vendredi précédent la séance du Conseil.

En bref...

Séance ordinaire du 3 décembre 2012

- Le Conseil a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2013 qui se tiendront à la salle Léo-Thérioux, située au 45, rue Cardin à Yamaska et débuteront à 20 h :

- 14 janvier (2^e lundi)
- 4 février
- 4 mars
- 8 avril (2^e lundi)
- 6 mai
- 3 juin
- 8 juillet (2^e lundi)
- 12 août (2^e lundi)
- 9 septembre (2^e lundi)
- 1^{er} octobre (mardi)
- 12 novembre (2^e mardi)
- 2 décembre

POSTE D'OPERATEUR DES INFRASTRUCTURES ET INSPECTEUR MUNICIPAL

Pour des raisons relevant de l'immigration, notre employé, M. Cédric Pichon, a dû retourner en France pour rétablir sa situation. Puisque selon les exigences d'Immigration Canada on ne peut anticiper de retour avant la fin de la présente année, la municipalité a ouvert à nouveau le poste d'opérateur des infrastructures et inspecteur municipal.

De façon intérimaire, la firme Aquatech s'assurera de la conformité de l'eau potable et du traitement des eaux usées et le directeur général recevra les plaintes et les demandes de permis **à compter du 1^{er} février 2013 et sur rendez-vous.**

Le conseil du 4 mars 2013 sera en mesure de donner les informations les plus récentes à la population.

Rappel

Vous avez **jusqu'au 5 février 2013** pour poser votre candidature pour le **poste d'opérateur des infrastructures et inspecteur**. Pour plus de détails sur l'offre d'emploi, vous pouvez consulter notre site internet au www.yamaska.ca, à l'onglet «*Communiqué*» (archives) ou sur le site de *Québec municipal*.

Alain Beauregard
Directeur général

FUITE SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

En période hivernale, les fuites sont plus difficiles à détecter. Nous invitons les citoyens à ouvrir l'œil et à communiquer, sans délai, à la mairie, au 450 789-2489, le signalement de toute fuite d'eau sur le territoire de la Municipalité.

LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE

Pour signaler une lumière de rue brûlée ou défectueuse, vous pouvez communiquer à la mairie au 450 789-2489 ou par courriel à yamaska@bas-richelieu.net en indiquant l'adresse.



Sûreté du Québec MRC de Pierre-De Saurel

Attention spéciale à votre souffleuse à neige

La Sûreté du Québec désire rappeler aux citoyens que cette période de l'année est propice aux vols de souffleuse à neige. Il est donc recommandé de toujours placer votre souffleuse dans un endroit verrouillé, à l'abri des regards. Également, il ne faut pas hésiter à contacter les policiers si vous voyez des rôdeurs dans votre voisinage en signalant le 310-4141 ou *4141 à l'aide de votre cellulaire.

Rappel concernant le stationnement de nuit

La Sûreté du Québec de la MRC de Pierre-De Saurel rappelle à la population d'être vigilante en ce qui concerne le stationnement de nuit qui est interdit dans les rues de la MRC de Pierre-De Saurel. Selon le règlement établi par chaque municipalité, il est interdit de stationner dans les rues, entre 01h00 et 07h00 durant la période hivernale. La période d'interdiction se situe entre le 15 novembre et le 15 avril pour la ville de Sorel-Tracy et les municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel. La contravention se rattachant à cette infraction est de 30,00 \$ plus les frais.

Motoneige - L'adoption de pratiques sécuritaires, un gage de succès!

Dans le cadre de la Semaine internationale de la sécurité à motoneige, qui aura lieu du 13 au 19 janvier 2013, la Sûreté du Québec tient à rappeler aux motoneigistes quelques conseils de sécurité.

Lors de la saison 2011-2012, 18 personnes ont perdu la vie en pratiquant cette activité. Afin de renverser la tendance, la SQ invite les motoneigistes à :

- Respecter la signalisation et les lois;
- Pratiquer la motoneige le jour plutôt que la nuit;
- Circuler lentement et prudemment lorsque la visibilité est réduite;
- Circuler sur les sentiers balisés plutôt que sur les plans d'eau, car l'épaisseur de la glace peut varier;
- Éviter de partir seul en randonnée et avertir un proche ou un voisin de votre itinéraire et du moment prévu de votre retour;
- Ne jamais conduire avec la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues;
- Si vous vous perdez, demeurez calme et assurez-vous d'être visible en laissant les phares de votre motoneige allumés.

De plus, il est fortement conseillé de se munir d'une trousse de survie lorsque l'on part en randonnée. Cette trousse devrait contenir un jeu d'outils de base, des bougies d'allumage, des articles de premiers soins, un couteau, une corde de nylon pouvant servir au remorquage, une scie ou une hache, une carte et une boussole (et/ou un GPS), des allumettes à l'épreuve de l'eau, une lampe de poche, un sifflet et une couverture légère traitée à l'aluminium.

Lors de longues randonnées, vous pouvez aussi vous munir d'une paire de raquettes, de signaux lumineux, d'un abri de secours (tente ou bâche) et d'aliments riches en calories, tels que chocolat et des sachets d'aliments déshydratés.

Il est à noter que la réglementation entourant la pratique de la motoneige est la même, que vous soyez sur des sentiers, des chemins publics ou privés, ou des plans d'eau gelés.

Agent Jonathan Dupré
Sûreté du Québec
MRC de Pierre-De Saurel
450 743-7947

**CENTRALE
INFORMATION
CRIMINELLE**
1 800 659-4264
cic@surete.qc.ca
Pour parler à un policier en toute confidentialité

Organismes

La vie paroissiale à Saint-Michel d'Yamaska

La nouvelle Paroisse Saint-Michel est née

Suite au décret de Mgr André Gazaille, évêque de Nicolet, en date du 30 novembre 2012, les paroisses Saint-Gérard-Majella et Saint-David sont supprimées et leur territoire est rattaché au territoire de la Paroisse Saint-Michel, autrefois appelée Paroisse Saint-Michel d'Yamaska.

Puisque la Paroisse Saint-Michel couvre le territoire de trois municipalités, Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska, pour nous conformer à cette réalité distinguons à l'avenir la Paroisse Saint-Michel et la Municipalité d'Yamaska.

Au plan des célébrations religieuses, les trois églises de la Paroisse Saint-Michel, soient Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Saint-Michel, restent ouvertes au culte, rien n'est changé à l'horaire des messes de fin de semaine. Le changement se situe au niveau de l'administration financière. Le conseil de la Fabrique de la Paroisse Saint-Michel est composé d'un(e) président(e) et de six marguilliers provenant de tout le territoire de Paroisse Saint-Michel. Il serait préférable, pour un certain temps, que chacune des anciennes paroisses puisse être représentée au Conseil de la Fabrique de la Paroisse Saint-Michel. La Fabrique de la Paroisse Saint-Michel administrera en un seul compte tous les biens et avoirs provenant des anciennes paroisses ainsi que les trois cimetières de la paroisse.

Nominations à la Paroisse Saint-Michel Le curé de la Paroisse Saint-Michel

Dans une lettre datée du 11 décembre 2012, Mgr André Gazaille, évêque de Nicolet, a nommé M. Lionel Émard, prêtre, curé de la Paroisse Saint-Michel pour un mandat de six ans.

Présidente d'assemblée de la Fabrique de la Paroisse Saint-Michel

Dans une lettre datée du 7 janvier 2013, Mgr André Gazaille, évêque de Nicolet, a nommé Mme Annie DesLandes, domiciliée à Yamaska, présidente d'assemblée de la Fabrique de la Paroisse Saint-Michel. Cette nomination est effective depuis le 7 janvier 2013 et est valide jusqu'au 31 juillet 2013, avec possibilité de renouvellement.

En mon nom personnel, au nom des Paroissiennes et Paroissiens de Saint-Michel, je remercie sincèrement Mme Annie DesLandes d'avoir accepté cette responsabilité et la rassure de mon soutien entier.

Merci à M. Paul-André Brouillard

Le 4 janvier 1999, Mgr Raymond St-Gelais, évêque de Nicolet, nommait M. Paul-André Brouillard, président d'assemblée de la Fabrique de la Paroisse Saint-Michel d'Yamaska. Sous sa présidence a été refaite la devanture de l'église paroissiale qui s'était écroulée et également le perron de l'église paroissiale; dans les deux cas, les travaux ont été terminés sans déficit. M. Brouillard a été un bon et fidèle serviteur pour la Paroisse Saint-Michel d'Yamaska. En mon nom personnel et ceux des Paroissiennes et Paroissiens, je remercie sincèrement M. Paul-André Brouillard pour ses 14 années au service de la Paroisse, comme président en plus des 6 années qu'il a servi comme marguillier de la Paroisse Saint-Michel d'Yamaska.

Lionel Émard, prêtre-curé.



Municipalité de Yamaska

Avis public d'entrée en vigueur

Veuillez prendre note que le **Règlement numéro RY-20-2006-07** modifiant le Règlement de zonage numéro RY-20-2006 de la Municipalité de Yamaska, ayant pour objet d'augmenter le montant des amendes pour les infractions au règlement numéro RY-20-2006 et de permettre de nouveaux usages additionnels à un usage du groupe d'usages «Habitation (H)» autorisé dans une zone dont l'affectation principale est «Agricole (A)», a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel le 22 janvier 2013, numéro 2013-856-Y-32-RZM, et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Donné à Yamaska, ce 1^{er} jour du mois de février de l'an deux mille treize.

Alain Beauregard
Directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS DE CONSULTATIONS PUBLIQUES



La MRC de Pierre-De Saurel a constitué une commission pour mener la consultation publique sur la révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Cette commission, présidée par M. Gilles Salvas, recevra les commentaires, les suggestions et les questions de tous les intéressés au dossier, à l'occasion de deux assemblées publiques, et en fera rapport au Conseil de la MRC.

QUAND : Mardi, 12 février 2013 à 19h
Salle du Conseil de la MRC
50, rue du Fort, Sorel-Tracy
Et Mardi, 19 février 2013 à 19h
Salle du Conseil de Saint-Robert
1, rue Aggée Pelletier, Saint-Robert

Le document de présentation du projet de PGMR est disponible, pour consultation, à la MRC, dans les bureaux municipaux, de même que sur le site internet de la MRC à l'adresse :
www.mrcpierredesaurel.com/info-collectes



Violat :
Municipalités et familles,
ensemble pour des enfants en santé

Pour une deuxième année consécutive, Yamaska tente de relever le défi de se mettre en forme dans le cadre du Défi santé 5/30. En 2012, plus de 250 municipalités ont participé à ce programme québécois. Le défi que Yamaska propose à ses citoyens cette année est d'augmenter le nombre de participants qui s'inscriront via le site internet (www.defisante.ca) et qui se joindront à la marche de 30 minutes, du lundi au samedi. Donc, à partir du 1^{er} mars prochain et ce, jusqu'au 11 avril, un groupe de marche se formera et partira chaque jour à 14h00 du parc J.-B.-St-Germain pour suivre un tracé autour du village secteur ouest d'une durée d'environ 30 minutes. Au terme de chacune des marches quotidiennes, un coupon sera remis à chacun des participants. À la fin de la période, la Municipalité remettra lors d'un tirage au sort un montant de 200\$. Aussi, les 1^{er}, 2 et 4 mars, les personnes qui participeront à l'activité se verront remettre exceptionnellement 5 coupons pour chaque marche complétée. Mais, à tout moment entre le 1^{er} mars et le 11 avril, vous pouvez vous joindre au groupe car le but à atteindre est l'amélioration de la forme physique pour tous nos citoyens et citoyennes.

D'ici là, visitez le site internet du programme et vous y trouverez beaucoup d'informations utiles pour vous inciter à développer une meilleure forme physique. Dans l'édition de mars de *L'INFO D'EST EN OUEST*, nous vous informerons aussi des détails du programme que l'école aura choisi pour les élèves de nos deux écoles primaires.

Alors, on vous invite à participer au Défi du 1^{er} mars au 11 avril!!!

*Diane De Tonnancourt et Danielle Proulx,
conseillères municipales*

Organismes

Comité des loisirs

Soirée-cinéma

Un film sera présenté à la salle Léo-Théroux au 45, rue Cardin, Yamaska :

➤ **14 février 2013, 19h00** (film à confirmer).

Rafraîchissements sur place.

Nous vous attendons en grand nombre!

Horaire de la patinoire

Parc Léo-Guilbault, 100, rue Guilbault

Horaire régulier:

Lundi au jeudi :

18h00 à 19h30 patinage libre
19h30 à 21h30 hockey libre



Vendredi :

18h00 à 19h30 patinage libre
19h30 à 22h00 hockey libre

Samedi :

13h00 à 14h30 patinage libre
14h30 à 17h00 hockey libre
18h00 à 19h30 patinage libre
19h30 à 22h00 hockey libre

Notez que durant les journées pédagogiques, les heures d'ouverture sont les mêmes que le samedi.

Léo-Paul Desmarais, pour le Comité des loisirs

Âge d'Or

Tous les joueurs de cartes, billard et baseball-poches sont très heureux de reprendre leurs activités favorites en loisir. Bien sûr, la grippe fait des siennes mais nous réussissons à passer à travers avec sirop et



remèdes appropriés! Nous, les aînés, il faut bouger pour rester en forme alors la danse nous interpelle... à nous d'y répondre le 3^e vendredi du mois à la salle Léo-Théroux; un musicien de talent nous y attend. Bienvenue à tous, jeunes et moins jeunes, il y a du plaisir pour tous.

Huguette Descheneaux, présidente

Comité des Fêtes

Une bonne année à tous nos maskoutains et nos meilleurs vœux!



Suite à plusieurs demandes de la part de nos citoyens, le comité a décidé de reprendre le nom du «Festival des Gros Casques».

Le comité organise une soirée traditionnelle :

Invité : Groupe «Hommage aux aînés»

Date : samedi, 9 mars 2013

Heure : 20h30

Lieu : Salle Léo-Théroux

Coût : 17 \$/personne

Pour vos billets, contacter les membres du comité.

Nous sommes déjà au travail pour le prochain «Festival des Gros Casques» et nous vous communiquerons les futures activités par *L'Info d'Est en Ouest*.

Colette Bélisle

Présidente du comité

Organismes

Afeas

VERS UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE



Prochaine rencontre:



SOUPER ET SPECTACLE AU STYLE « CABARET » POUR CÉLÉBRER LA SAINT-VALENTIN

Le mercredi 20 février 2013 à 17h30, l'Afeas de Yamaska vous offre un merveilleux cadeau. **Membres et conjoints**, vous êtes invités au restaurant Ti-Den au coût de 16 \$ par personne, taxes et pourboires inclus et c'est payable lors de votre réservation avec les téléphonistes. Vous pouvez apporter votre bière et votre vin.

Pour les **non-membres**, vous pouvez communiquer au 450 789-2175 et demander Diane pour votre réservation autant pour le souper qui vous coûtera le même prix que les membres soit, 16 \$ par personne, taxes et pourboires inclus et vous aurez à **débourser 5 \$ pour le coût du spectacle**.

Madame Martine Pothier, membre de l'Afeas de Yamaska, est une artiste qui aime le music-hall. Dans ses spectacles réguliers, d'une durée de deux heures, elle personifie des grandes dames de la chanson qui ont marqué l'histoire de la musique dont « **Madonna, Dalida, Edith Piaf, Alys Robi, Diane Dufresne et plusieurs autres** ».

Au restaurant Ti-Den, le mercredi 20 février 2013, dans le cadre de la Saint-Valentin, notre membre Martine va nous présenter un extrait de son spectacle avec **décor, costumes et maquillage**. Elle respecte les gestuelles de ces grandes chanteuses tout en rendant le plus juste possible leurs personnalités ce qui est un véritable tour de force.

Réservez votre soirée du 20 février, ce sera mémorable.

Pensée

La rêverie est le clair de lune de la pensée. (Jules Renard)

Cours de yoga



Le cours de yoga entamera la session d'hiver le **mardi 5 février à 18h30** pour 10 semaines. Quelques places sont encore disponibles. Le Yoga aide à développer la conscience du corps, de la respiration, des émotions et de la responsabilité face à soi-même et aux autres.

Yoga = corps – esprit – sérénité.

Pour information : Diane, 450 789-2175 ou Monique, 450 789-3332

Cours de tissage

Cinq dames ne donnent aucun répit aux métiers, sis au local supérieur du centre communautaire, lesquels étaient au repos depuis plusieurs années. Sous la supervision de madame Louise Lamothe, de très belles pièces sont en confection et toutes les tisserandes y travaillent avec une bien belle collaboration. Félicitations pour le retour aux sources !

Activités de mars 2013 :

Gala Excellence au féminin

Le vendredi **8 mars 2013**, à 17h, à l'Hôtel Best-Western-Universel, à Drummondville, les Afeas de la région Centre-du-Québec présenteront plus de 30 candidates pour le prix Excellence au féminin. Un vibrant hommage sera rendu à ces personnes de talent dans diverses catégories. L'Afeas de Yamaska ne fait pas exception et présente également une candidate. Il s'agit de **madame Laura Pelletier dans la catégorie Affaires**. Nous vous invitons à prendre part à ce grand événement dans le cadre de la Journée internationale des Femmes. Pour l'Afeas de Yamaska, Laura est déjà **notre gagnante**. Parents, amis, connaissances, membres et non-membres, venez encourager notre candidate tout en appréciant un spectacle de qualité, le chic quatuor à voix, **TOCADEO**, accompagné d'un pianiste et d'une violoniste. Ceci est précédé d'un banquet à 18h. Musique d'ambiance, invités (es) d'honneur et remise de prix seront de la partie, tout ça au coût minime de 60\$. Pour info : Diane au 450 789-2175 ou Mariette au 450 789-2671.

Nicole Bouchard

Rédactrice pour le comité de l'Afeas Yamaska